



## **ORDONNANCE DE POLICE**

Le Bourgmestre,

Attendu que des travaux de réparation du réseau électrique abîmé par une chute d'arbre Vallée du Hoyoux, face au n° 8, RN641, sont renseignés entre le 17 et le 21 mars 2025, entre 7h30 et 16h ;

Attendu qu'il y a lieu de prendre toutes mesures de police dans l'intérêt de la sécurité et de la tranquillité publique ;

Vu la demande formulée par l'entreprise Mobix (M. Dipalma - 0496/169.834 – impetrants.etc@mobix.be) ;

Vu l'accord du SPW gestionnaire de la RN641 ;

Vu l'urgence ;

Vu la Nouvelle Loi Communale et plus précisément son article 134 ainsi que le Code Wallon de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et son article L-1113-1 et L-1123-29 ;

**ARRÊTE :**

Article 1 : Une signalisation de chantiers de 2<sup>ème</sup> catégorie (R2.2 Tri) sera d'application entre le 17 et le 21 mars inclus, RN641, Vallée du Hoyoux, face au numéro 8.

Article 2 : La signalisation sera placée conformément au Code de la Route par le responsable des travaux.

Article 3 : Les contrevenants à la présente ordonnance seront punis de peines de simple police.

Article 4 : La présente ordonnance sera affichée et publiée conformément à la loi.

Elle sera notifiée au Greffe des Tribunaux de Première Instance et de Police de Huy, à la Police locale (Z.P. Condroz), SPW DGOA District de Moha, le TEC, la zone HEMECO et le CHRH.

Article 5 : Elle sera soumise à la ratification du Conseil communal lors de sa prochaine séance.

Modave, le 11 mars 2025.



Le Bourgmestre,  
B. DAL MOLIN



ZI - Rue Jean Perrin, 2 - 7170 MANAGE

TEL. : 064/54 85 35

E-mail : [impetrants.etec@mobix.be](mailto:impetrants.etec@mobix.be)

| Expéditeur |  | Destinataire |  |
|------------|--|--------------|--|
| Référence  | 110064119/GDI/25   | ATTN         |  |
| DATE       | 11/03/25   | SERVICE      | TRAVAUX  |
| DE         | Gianluca Dipalma<br><a href="mailto:Impetrants.etec@mobix.be">Impetrants.etec@mobix.be</a> | E-Mail       | <a href="mailto:frederic.legrand@modave.be">frederic.legrand@modave.be</a> |
|            |  |              |  |
|            | 064/54.85.35   |              |  |
| CC         |  | Nbre pages   | 1 (la présente incluse)  |

**CONCERNE:** Demande initiale / ~~de prolongation~~ d'ordonnance de police pour des travaux pour ORES : placement de feux tricolore afin de réparer le réseaux électrique abimé par chute d'arbre.

Madame, Monsieur,

Adresse des travaux : Modave/ Vall du Hoyoux 8

S'il y a ouverture, elle sera réalisée selon les prescriptions en vigueur.

Période des travaux :

Du 17/03/2025 (07h30) au 21/03/2025 (16h00)

Pourriez-vous nous communiquer vos remarques éventuelles ?

Nous vous remercions d'avance pour le suivi accordé à notre demande et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

**Responsable des travaux : Gianluca Dipalma - 0496/169.834**



ux 8



youx 8

- Register
- À proximité
- Envoyer vers un téléphone
- Partager

oyoux 8, 4577 Modave

r une modification du lieu suivant : Vall. ux 8

in lieu manquant

otre établissement



Restaurants Hôtels Activités à découvrir Transports en comm... Parkings Pharma >

Google